



## **BASSIN DU CONGO**

### **NOTE DE POSITION DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LA REDD+**

Réunis à Douala du 29 Octobre au 02 Novembre 2019, les acteurs de la société civile ont, au sein d'une session dédiée aux défis liés à la lutte contre les changements climatiques, la transhumance, le relèvement de l'ambition climat, l'amélioration des capacités d'adaptation et de résilience des communautés face aux effets néfastes des changements climatiques, discuté des initiatives pertinentes de lutte contre ces effets en vue d'améliorer le niveau de séquestration carbone et partant, la contribution des forêts du bassin du Congo au relèvement de l'ambition climatique.

À cet effet, ils ont mis un accent particulier sur la REDD+ et les autres initiatives bénéfiques aux acteurs de la société civile, aux Populations Autochtones et aux Communautés Locales (PACL).

Sur la question de la REDD+ en particulier, la société civile note qu'au regard des développements récents, notamment les incendies qui ont ravagé près de 10% de l'Amazonie, et la position actuelle du gouvernement brésilien sur la forêt, le Bassin du Congo représente désormais un des enjeux les plus importants pour l'humanité en matière de lutte contre les changements climatiques. Face à ce niveau grandissant d'intérêt pour le Bassin du Congo, la Société Civile de la sous-région appelle les parties prenantes à s'outiller pour mieux comprendre les mécanismes de la REDD+ ainsi que les règles et subtilités du marché carbone, qui demeurent très complexes, et nécessitent des connaissances pointues et spécifiques.

Afin d'éviter d'être laissés pour compte dans la nouvelle dynamique des jeux d'intérêts dans le Bassin du Congo, la société civile de la sous-région, reconnaissant le rôle de « lead » et de facilitation de la CEFDHAC en général et en particulier dans le cadre de l'organe de gouvernance du PFBC qu'est le Collège des Acteurs de la Société Civile, à cet effet, s'est accordée à travailler pour développer plus de synergie entre les acteurs et diverses parties prenantes qui œuvrent pour la préservation de son patrimoine naturel, et notamment, en ce qui concerne l'accès aux financements et leur utilisation sur le terrain.

Dans cette optique, la société civile encourage les Etats Membres du Bassin du Congo à :

- *Développer des approches les plus inclusives possibles pour tous les acteurs en mettant en place des mécanismes d'accès directs aux financements dédiés aux initiatives REDD+ ou de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques pour les acteurs de la société civile et les autres parties prenantes;*
- *Faire davantage confiance aux organisations qui n'ont pas été mises en place du seul fait des ressources REDD+ et dont le dispositif institutionnel permet non seulement d'atteindre les populations autochtones et les communautés locales, mais aussi de participer à la construction du dialogue politique pour influencer efficacement les décideurs ;*
- *Disposer de standards validés et approuvés par les décideurs politiques permettant de mettre la forêt du Bassin Congo sur le marché international, de façon socialement plus profitable ;*
- *Rendre plus transparente la gestion des marchés liés à l'exploitation des forêts du Bassin du Congo ;*
- *Intégrer et associer davantage la société civile ainsi que les communautés autochtones et locales à la gestion de la forêt du Bassin du Congo ;*
- *S'assurer du partage équitable des bénéfices de la forêt du Bassin du Congo entre toutes les parties prenantes ;*
- *Travailler en collaboration et en synergie avec les acteurs non-étatiques et la Société Civile en particulier, pour développer des projets susceptibles de capter les financements innovants au titre des fonds climats disponibles ;*
- *Faire un inventaire forestier complet du Bassin du Congo, pour éclairer les décisions et les choix stratégiques futures.*

#### Aux Partenaires Techniques et Financiers

Le Collège de la société civile du Bassin du Congo recommande qu'ils facilitent, à ses acteurs pertinents, l'accès direct aux ressources financières disponibles pour la mise en œuvre des initiatives existantes, sans passer par les acteurs d'une autre sous-région dont les écosystèmes sont totalement différents et ne présentent pas les mêmes enjeux, notamment en matière de :

- *Renforcement des capacités des acteurs de la société civile et des PACL sur les changements climatiques, l'atténuation des effets y relatifs et le mécanisme REDD+ spécifiquement, ainsi que sur le suivi du Marché Carbone ou sur l'adaptation aux changements climatiques ;*
- *Restauration et de conservation des ressources naturelles et de la biodiversité ;*
- *Accompagnement des communes dans l'élaboration des plans d'action climat et de mise en œuvre de la REDD+ au niveau communal ;*
- *Collecte des eaux pluviales pour les activités agricoles en Afrique centrale dans les zones à écosystèmes fragiles ;*
- *Protection des bassins versants et lutte contre les érosions ;*

Tout en félicitant la CEEAC pour son dévouement et son engagement à ses côtés, la société civile souligne la nécessité urgente que dans le cadre de la réforme en cours, soit mis en place un partenariat bien élaboré avec la CEFDHAC à l'effet de se voir mieux accompagnée dans la mise en œuvre des dynamiques d'intégration régionale

qui sont construites autour des thématiques en lien avec la forêt et le développement durable.

Conscient de l'importance et de la nécessité pour tous et surtout pour les PACL de pouvoir jouir durablement des ressources dont recèlent les forêts du Bassin du Congo, la société civile invite tous les acteurs à rester attentifs à la préservation de la grande part du patrimoine mondial que représente ledit bassin, et à faire de cette richesse un outil transversal et incontournable de développement pour la sous-région.

Toutes les parties prenantes devraient donc s'appuyer sur le potentiel du Bassin du Congo pour mieux contribuer à la mise en œuvre des Agenda 2030 du Développement Durable et 2063 de l'Union Africaine, pour assurer la cohérence et la stabilité sous-régionale, ainsi que l'émergence des pays d'Afrique Centrale, à travers la concertation multi-acteurs et la reconnaissance du rôle avant-gardiste de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes gouvernementaux, dans l'intérêt bien compris des communautés vivant dans et autour des forêts.